



L'enseignement de la démographie

Le Centre national de la documentation pédagogique (C.N.D.P.) publie une bibliographie consacrée à la démographie [1] contenant 282 références et les index des matières, des auteurs, et des organismes, plusieurs articles de presse ainsi que des statistiques extraites des revues de l'INSEE, de la Documentation française ou du présent bulletin de l'INED. Cette parution donne l'occasion d'évoquer la façon dont les questions démographiques sont abordées dans l'enseignement en France.

« *La démographie est une discipline rigoureuse qui permet de décrire toutes les populations humaines, et leurs évolutions, dans un langage commun et sous de nombreux angles. Aucun cours d'histoire, de géographie, d'économie ou de santé publique ne peut se passer de références démographiques, mais les enseignants ont quelques difficultés à trouver celles qui sont à la fois pertinentes, claires et à jour.* » C'est ainsi que la notice présentant la plaquette du C.N.D.P. présente la démographie. Quoique « discipline rigoureuse », elle n'est pas jugée autonome, mais serait un « langage », une discipline annexe, dont la maîtrise permet la bonne compréhension de nombreuses matières.

Cette attitude est aussi celle de l'enseignement supérieur. Dans le premier et le second cycles, la démographie est souvent une « unité de valeur » (U.V.), intervenant dans des DEUG, licences et maîtrises de sociologie, géographie, économie, biologie, histoire. Elle figure de même dans le cursus de quelques grandes écoles et instituts de sciences politiques. Des enseignements existent à Strasbourg, Grenoble, Lille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Caen mais ce n'est que dans le troisième cycle, en doctorat, qu'apparaissent des filières délivrant des diplômes et des titres explicitement démographiques : Institut de démographie de Paris (I.D.P.), associé à Paris-X-Nanterre et Lyon II, Ecole des hautes études en sciences sociales

(E.H.E.S.S.), Institut d'Etudes politiques de Paris, Université de Bordeaux II.

Dans l'enseignement secondaire, les questions de population relèvent traditionnellement de la géographie, et sont traitées en général en *Seconde*. Elles ont de plus bénéficié de l'insertion des « sciences économiques et sociales », et en particulier de la création et du succès de la série et du baccalauréat B. Les cours de *Terminale*, en histoire et en économie, exposent désormais la transition démographique.

A côté de ces progrès, il faut relever la rareté de tout exposé des méthodes et concepts de la démographie, si bien que la plupart de ceux qui sortent du système scolaire n'ont jamais analysé ni une pyramide des âges, ni une table de mortalité. (Si cette appellation déplaît, on pourrait, comme en anglais, parler de « table de vie », ce qui ferait le lien avec les « assurances sur la vie »). Quatre séries d'explications de cette timidité sont en général proposées :

- la démographie est une discipline tant littéraire que scientifique ;
- l'enseignement de la démographie peut être porteur d'idéologie ;
- la banalité des thèmes de la démographie la soustrait au champ scientifique ;
- il n'y a pas de débouchés pour la profession de démographe.

Littéraire ou scientifique ?

La démographie parle en termes scientifiques de sujets philosophiques. Ce qui devrait être un atout devient un handicap dans le cloisonnement des matières de l'enseignement, des disciplines de la recherche et des corporations correspondantes. La prétendue distinction entre les disciplines « littéraires » et « scientifiques » continue à fausser les réflexions sur l'enseignement, et survit à toute réforme. L'idée qu'il y aurait des intelligences des deux types rejaillit sur le jugement que

parents et professeurs portent sur les élèves, les matières et les filières. Il est sans doute glorieux d'être « fort en maths », mais un certain snobisme s'enorgueillit « d'être fâché » avec les quatre opérations. Il faut donc dénoncer la confusion entre le « calcul », matière honorée de l'enseignement primaire, et nécessaire à tous, et les « mathématiques », illustration élevée de l'intelligence humaine, dont l'approfondissement, en diverses directions, n'est indispensable qu'à certaines professions. Il faut réhabiliter dans l'enseignement général l'arithmétique, la logique et la rhétorique. Que les citoyens sachent raisonner et convaincre, sachent déceler les sophismes et l'imposture que cachent souvent les chiffres, est plus important, à l'ère des médias conquérants, que les notions qu'ils peuvent avoir sur la propagation des ondes hertziennes.

Le démographe manie de lourds tableaux de chiffres. La pyramide des âges usuelle en contient deux cents, qui sont modifiés chaque année. Certaines recherches font appel à des théories ardues, de sorte que l'appareil mathématique d'un manuel de l'INED peut légitimement impressionner [2]. Les démographes n'en parlent pas moins de sujets simples et universels : *la naissance, la maladie, la mort, les jeux de la vie et du hasard* [3]. Approfondissant les notions d'âge, de durée de vie, de domicile, de couple, de paternité et de maternité, etc., ils portent sur l'écoulement du temps, sur l'utilisation de l'espace et sur les relations entre les sexes un regard particulier dont on s'étonne que la culture générale tienne si peu compte. On a pu croire que, dans le domaine démographique, depuis trois siècles, « *l'ère des supputations extravagantes est close, celle de l'approche numérique de la réalité est ouverte* » [3]. Mais on se prend souvent à en douter, à lire et à entendre les absurdités que déversent les faiseurs d'horoscopes. Pour prendre un exemple, le calcul du « seuil de remplacement des générations » requiert simplement de savoir que les enfants ne naissent pas dans les choux, ce qui ne devrait plus troubler grand monde, qu'il naît un tout petit peu plus de garçons que de filles, ce qu'on sait depuis 1662, et que la mortalité infantile et juvénile est infiniment plus faible qu'autrefois, ce qu'on explique dès l'école primaire. Pourquoi ne pas présenter ce calcul aux jeunes Français ? Le problème est-il celui de la matière concernée : mathématiques, histoire, sciences naturelles ? Les séries « techniques » qui préparent aux professions de travailleurs sociaux sont apparemment les seules où s'acquiert ce type de connaissance, ce qui devrait tout au moins en valoriser l'enseignement aux yeux des défenseurs de la « culture générale ».

Nataliste ou malthusien ?

L'enseignement de la démographie a souvent été réclamé, dans les cent dernières années, par les courants d'opinion les plus inquiets de la baisse de la fécondité. L'*Alliance nationale Population et Avenir* — qui s'appelait précédemment « con-

tre la dépopulation », puis « pour la vitalité française » — a souvent milité en ce sens, et a elle-même réalisé des brochures et des expositions à orientation pédagogique. Au devoir religieux de fécondité qu'institue l'interprétation courante du verset biblique de « croître et multiplier », devrait ainsi s'ajouter, ou plutôt se substituer, un devoir civique de fécondité justifié par la vue affligée de la pyramide des âges.

Il est douteux que ce genre de préoccupation ait jamais suffi à décider un seul couple à avoir un enfant de plus, mais l'idée s'est répandue que la démographie serait une science « de droite », clérical, tenue en suspicion par les instituteurs laïques, « de gauche ». Non seulement c'est une injure faite à la connaissance de la croire orientée politiquement, mais deux contre-exemples suffisent à montrer l'inanité de cette idée. Au siècle des Lumières, c'était le clergé régulier et séculier, pratiquant la chasteté, demandant l'autorisation des parents pour célébrer tout mariage, que les « philosophes » accusaient de faire baisser la natalité. Aujourd'hui, en Inde et aux Etats-Unis, celui qui s'occupe de « *population studies* » est tenu pour un vigoureux partisan du « *family planning* », spécialiste en méthodes de contraception et de régulation des naissances. Si on éprouve d'ailleurs le moindre doute au sujet de la neutralité d'un éventuel enseignement, il suffit de prescrire l'exposé des arguments natalistes et malthusiens, et surtout l'examen des situations variées de plusieurs pays, tant développés qu'en développement. Cette attitude ouverte a permis l'exposé des diverses doctrines économiques — libérale, keynésienne, marxiste — et c'est l'honneur du corps enseignant de s'y tenir strictement.

Ecologie, anthropologie, linguistique

Loin d'être porteuse de quelque idéologie, la démographie est, au contraire, neutre par essence, même à l'égard de ses propres théories. A peine le démographe a-t-il expliqué celle de la transition démographique, qu'il précise qu'aucun pays ne s'y est conformé, ni ne s'y conformera strictement. Mais les écarts au schéma lui fournissent un langage simple pour décrire le processus, et l'appliquer en géographie à toutes sortes de pays, en histoire à toutes sortes d'époques.

Chacun estime que son expérience personnelle lui permet de traiter du mariage, de la famille, de la maladie ou du logement, sujets qui ne relèveraient donc pas du discours scientifique. Cette difficulté est celle de toutes les sciences humaines. C'est pourquoi l'exposé des concepts démographiques devrait s'inscrire dans une initiation aux sciences de l'Homme et de la Vie, respectueuse des courants de pensée métaphysiques et religieux. La *dynamique des populations* s'applique, par exemple, à toutes les espèces, tant animales que végétales. Elle est la base de l'étude des phénomènes de prolifération, d'extinction et d'équilibre des espèces, auxquels la vogue des préoccupations écologiques accorde un grand

intérêt. Ces questions sont abordées dans le cours de biologie, dans le programme de sciences naturelles. Mais il serait utile et formateur d'accorder un examen attentif aux analogies séduisantes et aux oppositions radicales entre l'espèce humaine et le monde animal et végétal.

De même, l'*anthropologie familiale* distingue divers systèmes de parentés et systèmes matrimoniaux, et définit diverses formes d'endogamie et d'exogamie. Présenter quelques définitions et les appliquer, non à des populations exotiques, mais à divers groupes de la société contemporaine éclairerait utilement, de façon neutre et dépassionnée, bien des affrontements interethniques et interreligieux, qui font la base des informations quotidiennes [4]. Dans le même registre, quelques rudiments de *linguistique* seraient bien utiles pour éclairer les appellations courantes des populations. En Europe et autour de la Méditerranée, où parle-t-on une langue latine, germanique, slave, finno-ougrienne, arabe ? Où écrit-on en caractères latins, cyrilliques, grecs, arabes ? Sans enseigner ces langues, il serait utile d'en expliquer les parentés et les incompréhensions réciproques, si on veut que les jeunes générations déchiffrent le monde dans lequel elles vivent [5]. C'est la moindre des choses qu'elles bénéficient des dépenses que la collectivité consent en faveur de la recherche scientifique, y compris pour les sciences de l'Homme et de la Société. Si on craint la surcharge d'un enseignement déjà lourd, il faudrait simultanément lutter contre la tendance à l'encyclopédisme que suggèrent certains manuels.

Les débouchés

L'initiation au raisonnement démographique ne servirait pas seulement la culture générale. Elle pourrait aussi être utile dans de nombreuses professions. La démographie traite en fait des facteurs de renouvellement de toutes les populations nombreuses, et devrait figurer dans la formation de nombreux responsables, dans les compagnies d'assurances, les caisses de sécurité sociale, les mutuelles, les hôpitaux, les collectivités locales, les grandes administrations. Le raisonnement démographique a deux grandes spécificités : — il privilégie la notion de « cohorte », c'est-à-dire étudie le devenir de gens liés par un évène-

ment simultané — être né, être diplômé, être embauché, s'être marié, s'être installé la même année ;

— il associe systématiquement la survenance d'un événement — positif ou négatif — à la population « soumise au risque », c'est-à-dire celle qui était particulièrement concernée : femmes d'âge convenable pour la procréation, personnes fragiles pour la mortalité, etc.

Ce mode de pensée est particulièrement utile : — aux gestionnaires de « ressources humaines », aux responsables du personnel, et à leurs interlocuteurs syndicaux, et à ceux qui conseillent les collectivités locales et les agences d'aménagement urbain ou rural ;

— à ceux qui analysent les aspects humains et financiers des risques sociaux, aux épidémiologistes, aux assureurs...

Des discussions sont en cours pour introduire la démographie en second cycle d'études supérieures, c'est-à-dire créer des licences et maîtrises de démographie, qui pourraient être associées à des préoccupations soit économiques et actuarielles, soit sociales et administratives, soit biologiques et écologiques. Diverses instances réfléchissent au contenu des programmes de l'enseignement secondaire. Au moment où l'Education nationale elle-même propose un grand objectif en termes typiquement démographiques, « conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat », il serait paradoxal qu'elle n'étende pas l'enseignement de la démographie.

Michel Louis LEVY

REFERENCES

- [1] « La démographie ». Bibliographie sélective et analytique établie par Martine DEVILLE, Maïté ELY (INED) et Sylvia LALLEMAND (CNDP) *Références documentaires*, n° 50, 120 p., 1989. (Vente par correspondance : CNDP - BP 26 - 94190 Villeneuve-Saint-Georges).
- [2] « *Analyse démographique des biographies* », par Daniel COURGEAU et Eva LELIÈVRE, INED, série des manuels, 268 p., 1989.
- [3] « *Observations naturelles et politiques* »... par John GRAUNT (1662). Edition critique et traduction par Eric VILQUIN. INED, série historique, 1977.
- [4] « *Les mariages consanguins à Beyrouth. Traditions matrimoniales et santé publique* », par Myriam KHLAT. INED, Travaux et documents, cahier n° 125, 122 p., 1989.
- [5] « Nommer pour compter » — « Lire, écrire, compter » — « *Population et sociétés* », INED, n° 202, mai 1986 et n° 225, juin 1988.

(Suite de la page 4)

Le cas de la Suède

La hausse très sensible de la fécondité en Suède ne peut manquer de retenir l'attention. L'indice synthétique de fécondité est en effet passé de 1,61 enfant par femme en 1983 à 1,84 en 1987 et il est proche de 2 en 1988, soit une augmentation de 22 % en cinq ans. Aucun pays industriel, depuis au moins vingt ans, n'a connu pareil retournement, si l'on excepte les cas très particuliers de la République démoc-

ratique allemande, dans les années qui ont suivi la mise en œuvre des mesures natalistes de 1976 et de la Roumanie après l'interdiction inopinée de l'avortement en octobre 1966. En particulier, ce mouvement est bien plus ample que celui déjà observé, en Suède et dans d'autres pays (France, Angleterre, Autriche...), vers 1980, qui traduisait un phénomène d'augmentation de la fécondité autour de la trentaine, que l'on interprète souvent comme une « récupération » de naissances différées.

Il ne semble pourtant pas que l'évolution actuelle en Suède soit foncièrement différente de celle observée vers 1980. Toutefois, et c'est nouveau, la fécondité des femmes de moins de 30 ans ne baisse plus, ou connaît même une légère reprise. C'est la conjugaison de l'arrêt de la baisse de la fécondité des jeunes et du renforcement de la hausse chez les femmes plus âgées qui explique la croissance récente de la fécondité suédoise.

Alain MONNIER

DOCUMENTATION

Natalité et mortalité en Europe et dans les pays développés

Le tableau ci-dessous est publié régulièrement dans « *Population et sociétés* », d'octobre. Des tableaux plus complets paraissent dans « *Population* », INED, 1989, n° 4-5.

Une légère reprise de la croissance démographique se dessine au cours des années récentes dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, où, toutefois, les taux de croissance demeurent encore très faibles, inférieurs le plus souvent à 0,5 %. Cette tendance, qui s'observe notamment en Allemagne fédérale, au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, résulte

pour l'essentiel d'une augmentation sensible du solde migratoire (différence entre immigration et émigration), mais aussi, d'un accroissement naturel (différence entre naissances et décès) supérieur à celui observé au début des années quatre vingt, en Suède et en Allemagne fédérale (où il demeure toutefois négatif).

La baisse de la fécondité dans les pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne, Grèce, Portugal, Yougoslavie) entraîne une diminution du nombre de naissances, alors que le nombre de décès ne diminue pas, voire augmente, sous l'effet du vieillissement de la population. L'accroissement naturel tend ainsi à se réduire, d'année en année. L'apparition récente d'un solde migratoire positif, phénomène nouveau dans ces pays, traditionnellement pays d'émigration, ne suffit

pas à compenser cette diminution de la croissance naturelle en Europe du Sud. Pour une part, il s'agit d'une immigration de retour, mais il y a aussi, notamment en Espagne et, davantage peut-être en Italie, immigration en provenance d'Afrique et d'Asie.

Au total, la croissance de la population s'effectue à un rythme un peu moins rapide qu'au début des années quatre-vingt : les taux annuels de croissance ne dépassent pas 0,5 % au Portugal et en Espagne, et même 0,2 % en Italie.

Les pays d'Europe de l'Est connaissent tous une moindre croissance démographique au cours des années récentes, qui se traduit soit par une diminution des taux de croissance lorsque ceux-ci sont positifs, soit par une augmentation lorsqu'ils sont négatifs.

(Suite page 3)

Pays	Indice de fécondité (enfants par femme)		Taux de natalité (p. 1000 habitants)		Taux de mortalité (p. 1000 habitants)		Taux de mortalité infantile (p. 1000 naissances)	
	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988
R.F. Allemagne	1,38	1,40	10,5	11,0	11,2	11,2	8,3	7,5
Belgique	1,53		11,8	12,1	10,6	10,6	9,7	9,1
Danemark	1,50	1,56	11,0	11,5	11,3	11,5	8,3	7,8
Espagne	1,53 (a)		11,2					
France	1,82	1,82	13,8	13,8	9,5	9,4	7,8	7,7
Grèce	1,52		10,6	10,8	9,5	9,1	12,6	11,0
Irlande	2,34	2,17	16,6	15,4	8,8	8,9	7,4	9,2
Italie	1,31	1,33	9,8	9,9	9,3	9,3	10,1	8,9
Luxembourg	1,41		11,5	12,4	10,8	10,3	9,4	8,7
Pays-Bas	1,56	1,54	12,7	12,6	8,3	8,4	7,6	7,6
Portugal	1,56		12,9	11,9	9,3	9,6	13,3	14,9
Royaume-Uni	1,82	1,83	13,6	13,8	11,2	11,1	9,1	9,0
Autriche	1,43	1,44	11,4	11,6	11,2	11,0	9,8	8,1
Finlande	1,60 (a)		12,2		9,7		6,5 (a)	
Norvège	1,75		12,9	13,6	10,7	10,7	8,4	
Suède	1,84	1,97	12,5	13,3	11,1	11,5	6,1	
Suisse	1,51		11,7		9,1		6,8	
Albanie			25,3 (a)		5,8			
Bulgarie	1,96		12,9	13,1	12,0	12,0	15,0	13,6
Hongrie	1,82		11,9	11,7	13,4	13,1	17,3	15,8
Pologne	2,33 (b)		16,1	15,5	10,0	9,8	19,2	
R.D. allemande	1,70 (a)		13,6	12,9	12,9	12,8	8,5	
Roumanie			15,8 (b)		10,9		25,6	
Tchécoslovaquie	1,98		13,8	13,8	11,5	11,4	13,1	
U.R.S.S.	2,53		19,8		9,9		25,1	
Yougoslavie	2,01 (a)		15,3	15,0	9,2	9,0	25,4	
Canada	1,67 (a)		14,4		7,2			
Etats-Unis	1,77 (a)		15,7	15,9	8,7	8,8	10,3	
Japon	1,76 (b)		11,1		6,2		5,0	
Australie	1,95 (b)		15,1		7,2		9,8	
Nouvelle-Zélande	1,93 (b)		16,8		8,4		11,2	

(a) 1986 (b) 1985